

Lamagistère, le 17 mars 2022

Objet : Enquête publique parc photovoltaïque de Lapeyrière à Bessens

Madame la commissaire-enquêtrice,

Après avoir lu les éléments du projet de parc photovoltaïque de Lapeyrière sur la commune de Bessens et les diverses contributions à l'enquête publique mises en ligne à ce jour. Je me permets que vous communiquer la mienne.

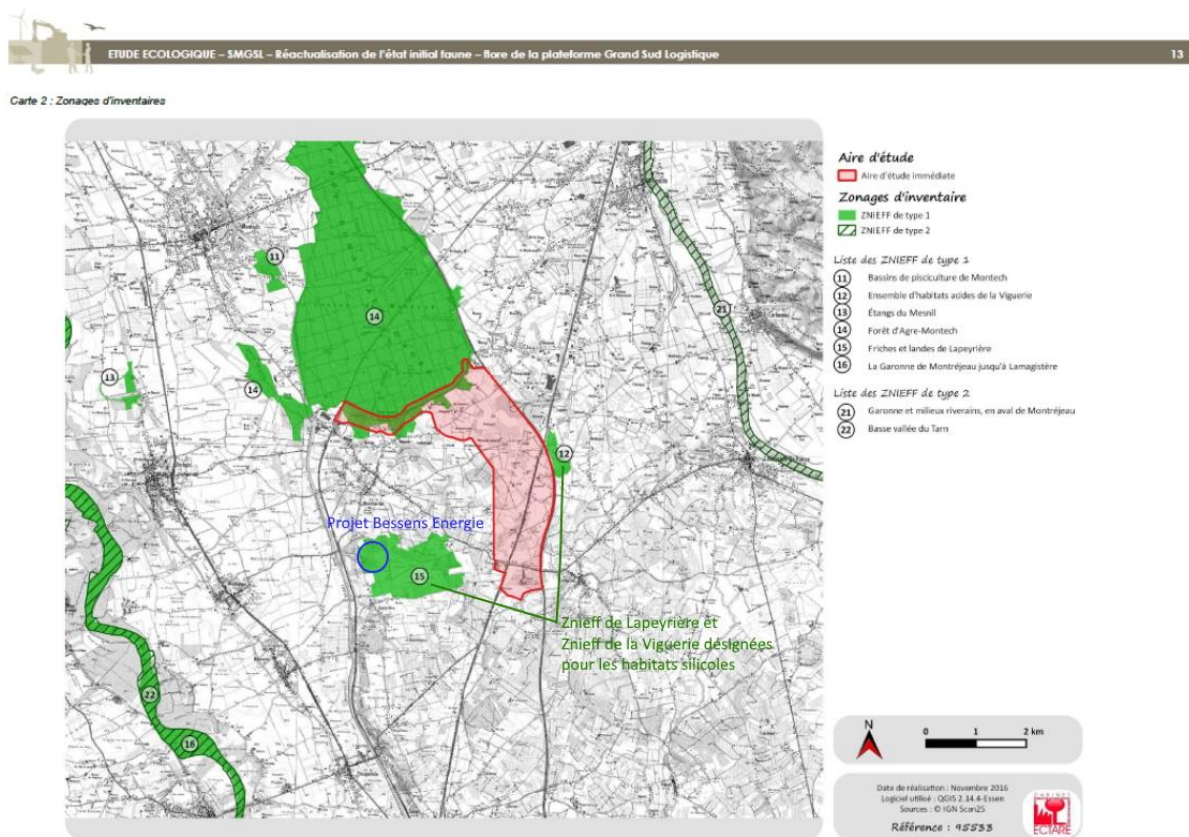
En premier lieu, je souhaite réagir au vocable de friches, zones artificialisées, de piste d'aérodrome que valoriserait le projet. Ce ne sont pas des pistes goudronnées comme celles de l'aéroport de Toulouse-Blagnac ! Ce sont des pistes en herbe qui sont entretenues par fauche/broyage sur une surface de 2,3 ha (voir mesure de surface sur carte Géoportail ci-dessous). Ces milieux sont donc avant tout des pelouses maigres entretenues à des fins aéronautiques. Moyennant une gestion adaptée, elles pourraient constituer autant de milieux favorables au Séparias en coeur (plante protégée) et à une valorisation fourragère pour un éleveur.



En outre, force est de constater que les naturalistes qui connaissent la zone, sa flore et sa faune s'opposent au projet au regard de l'enjeu écologique du site, qui est une Znieff. Autre point notable,

même les collectivités locales alertent sur l'enjeu de ce secteur d'un point de vue environnemental et ne semblent pas soutenir le projet avec un grand enthousiasme.

La société Bessens Energie a localisé son projet au sein d'une Znieff sur la base d'une opportunité foncière locale sans chercher à éviter la Znieff. Lorsque qu'on connaît la pression d'aménagement sur le secteur, avec la plateforme Grand-Sud Logistique (voir périmètre rouge sur carte infra) et le futur passage du TGV (GPSO), ce parti d'aménagement d'un parc photovoltaïque (en bleu sur carte infra) dans une des rares Znieff du secteur n'est pas tolérable. Je suis donc défavorable à ce projet, en ce lieu.



Vu les enjeux signalés sur le site du projet pour la nature, les promeneurs, les chasseurs et les agriculteurs, peut-être serait-il enfin temps que le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne l'intègre à ses espaces naturels sensibles pour protéger son patrimoine naturel et répondre aux aspirations des usagers du secteur au travers d'un plan de gestion adapté.

En vous souhaitant bonne réception de ces éléments, veuillez recevoir, Madame, mes sincères salutations.

Nicolas GEORGES